



UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1067

28 septembre 2012

- **Un automne 2012 incertain**
- **Des étudiants en colère aux Gonaïves prennent à partie le ministre de l'éducation nationale**
- **Requête de familles déplacées dans le processus de leur relogement**
- **Alerte internationale pour la sauvegarde de trois sites en danger du patrimoine en Haïti**

>> Un automne 2012 incertain

Rien ne semble assuré en ce début d'automne 2012 dans la république caribéenne d'Haïti. La colère, qui gronde depuis quelques semaines, pourrait gagner en intensité face à l'absence de réponses institutionnelles aux revendications exprimées.

L'administration politique semble donner dans l'improvisation devant les expressions de mécontentement contre la hausse du coût de la vie. Elle privilégie l'importation de riz comme mesure de court terme à la cherté de la vie.

Les promesses d'initiatives institutionnelles, en ce qui concerne les prix des haricots (pois), du maïs, de l'huile et de la farine, ne sont pas encore concrétisées. La commission dite de stabilisation des prix n'a pas, en plus, annoncé les réformes attendues.

Le ministre du commerce et de l'industrie, Wilson Laleau, a été contraint de se réfugier, le lundi 24 septembre 2012, dans un commissariat au Cap-Haïtien pour échapper à une manifestation.

Patience... la situation est compliquée... des efforts sont déployés... sont les mots avancés par l'administration politique pour essayer de calmer la grogne en cours.

La proposition de budget 2012-2013 a pourtant été différemment votée à la chambre des députés et au sénat. Au lieu de convoquer, en session extraordinaire, la chambre des députés (en vacances depuis début septembre 2012), pour une analyse des changements apportés par les sénateurs, la présidence haïtienne a opté, avec l'aval de quelques sénateurs et députés, pour ce qu'elle qualifie d'un "budget 2012-2013 de consensus" sans aucune décision des assemblées des chambres haute et basse. Ce qui entre dans la politique du "fait accompli", initiée en 2011 par l'actuelle administration politique.

Il n'y a pas eu, par exemple, de consensus politique sur les amendements à la Constitution du 29 mars 1987. En plus de l'absence de débats nationaux sur les articles proposés, de tels

amendements dits "reproduits" n'ont pas été publiés dans le journal officiel de la république.

Joseph Michel Martelly a été investi président de la république sous l'empire de la Constitution de 1987. Aujourd'hui, contrairement aux prescriptions de la charte fondamentale de 1987, il prétend appliquer les articles d'une des versions dites amendées.

Martelly confirme la mise en place d'un conseil électoral permanent, suivant les prévisions de la version dite "reproduite" de la Constitution de 1987. Cette dernière, qui écarte toute implication des instances du pouvoir politique dans le choix des membres de l'organisme électoral, précise que l'administration, sous laquelle des amendements ont été faits, ne sauraient nullement en profiter.

Aujourd'hui, le conseil supérieur du pouvoir judiciaire, discrédité par la désignation irrégulière de représentants au probable conseil électoral permanent, tente une parade pour reprendre le processus vicié par la décision de son président Anel Alexis Joseph, également président de la cour de cassation.

Joseph, qui est septuagénaire, aurait été nommé président de la cour de cassation en dehors d'une disposition de loi interdisant la nomination de juges ayant plus de 65 ans.

La reprise du processus de désignation des représentants du conseil supérieur du pouvoir judiciaire intervient après les remarques de la communauté internationale. Aucun cas n'a été fait de la dénonciation de voix nationales sur le mode de désignation des représentants du dit conseil.

Au Cap-Haïtien et aux Cayes, où ont lieu des manifestations hostiles au gouvernement, des changements viennent d'être opérés dans l'administration publique, notamment dans les délégations qui sont les représentations de l'exécutif dans les départements.

Et, la rentrée scolaire prévue initialement pour septembre, et officiellement annoncée pour le lundi 1er octobre 2012, dans un contexte de marasme économique.

>> Des étudiants en colère aux Gonaïves prennent à partie le ministre de l'éducation nationale

Correspondance Exalus Mergenat

Le ministre de l'éducation nationale et de la formation professionnelle, Vaneur Pierre, a reçu un accueil violent, le lundi 24 septembre 2012, de la part des étudiants de l'université publique de

l'Artibonite aux Gonaïves (UPAG), mécontents de l'attitude des autorités qui refusent de leur accorder leurs diplômes.

Le ministre ne fait que des discours et rien de concret pour résoudre les différents problèmes auxquels est confrontée l'Upag, estiment les étudiants.

Le ministre, qui s'est hâté de vider les lieux, a même laissé son véhicule, retenu pendant plusieurs heures par les étudiants qui ont aussi crevé les pneus d'un autre véhicule appartenant au vice-délégué de l'arrondissement des Gonaïves, Fred Henri, qui accompagnait le ministre.

Les étudiants exigent, des autorités, la nomination d'un recteur à la tête de l'université, d'un vice-recteur aux affaires académiques, d'un doyen à la tête de la faculté des sciences administratives, ainsi qu'un renforcement des autres décanats de l'université.

>> Requête de familles déplacées dans le processus de leur relogement

Des familles, sinistrées du tremblement de terre du 12 janvier 2010 et établies au Camp Acra (Delmas) affirment « vouloir vivre dans des maisons modernes », pour laisser les abris de fortune, faits de bâches déchirées, dans lesquels ils résident depuis 2 ans et 8 mois.

« Chanje n leson » (nos réalités d'existence doivent changer): c'est ainsi que les membres des 13 comités de ce camp, divisé en 2 blocs et comptant 32 000 personnes, baptisent leur mouvement, initié par l'élaboration d'une proposition pour l'amélioration de leur vie.

Ils envisagent de s'organiser pour donner quotidiennement à l'État 110.00 gourdes, dans la perspective de bénéficier d'un village ayant toutes les conditions requises de logement. Sans préciser la durée de collecte de ces fonds communautaires, ils soulignent leur détermination à obtenir les 110.00 gourdes par famille à partir d'un petit consortium populaire, plus connu sous le nom de sabotay en Créole. La somme d'argent collecté devrait être utilisée par le gouvernement pour construire un village moderne, où ils seront alors logés.

>> Alerte internationale pour la sauvegarde de trois sites en danger du patrimoine en Haïti

Les maisons Gingerbread de Port-au-Prince, les maisons anciennes de Jacmel et le Palais Sans-Souci à Milot sont trois sites haïtiens en péril qui figurent sur la liste de surveillance 2012 du World Monuments Fund.

« Le Watch list » est un inventaire des patrimoines en danger dans le monde entier, établi par le World Monuments Fund dans le but d'alerter l'opinion internationale sur la situation de ces patrimoines.

« S'il est important que la communauté internationale se mobilise autour du patrimoine en péril de par le monde, il est encore plus important que les communautés locales prennent conscience de la nécessité de sauvegarder leur patrimoine, non seulement pour elles-mêmes, mais pour toute l'humanité », fait valoir le World Monuments Fund qui organise, à cet effet, des journées de sensibilisation.

Ces journées de sensibilisation doivent attirer l'attention des communautés locales sur les menaces qui pèsent sur ces sites : par les ravages du temps, les catastrophes naturelles et les changements socio-économiques.

Ils n'écartent pas la possibilité de poursuivre leur mouvement et de le transformer en mobilisation contre l'administration Martelly/Lamothe s'ils n'obtiennent pas satisfaction dans les prochains jours.

Depuis janvier 2007, date marquant l'ouverture de cette université dans le chef-lieu du département de l'Artibonite (Gonaïves), au moins trois promotions d'étudiants - ayant bouclé leurs études en sciences de l'éducation, sciences infirmières, sciences économiques, sciences comptables et de gestion - n'ont pas pu recevoir leurs diplômes.

Pour plus de détails, lire <http://www.alterpresse.org/spip.php?article13448>

Les personnes déplacées au Camp Acra décident d'agir de la sorte, en guise de contribution communautaire au fonds que mettrait le gouvernement pour la construction du village désiré.

20 000 gourdes est la somme que l'administration Martelly/Lamothe donne aux victimes du tremblement de terre du 12 janvier 2010 pour quitter certains camps ciblés dans le cadre du programme 16/6. Une allocation insuffisante pour avoir accès à un logement décent, rappellent les membres des comités du Camp Acra.

Sur la même lancée, ils invitent le gouvernement à leur octroyer un terrain, sur lequel ils placeraient d'abord des abris provisoires qui seraient, au fur et à mesure, remplacés par des maisons décentes. Ils souhaitent ainsi éviter de rejoindre le grand bidonville de Mòn Kabrit (morne à Cabris, au nord-est de Port-au-Prince), où 3,000 unités de logements sont en cours de construction.

Pour plus de détails, lire <http://www.alterpresse.org/spip.php?article13429>

Une journée de sensibilisation appelée « Gingerbread Watch Day » sera réalisée, le samedi 29 septembre 2012, annonce la fondation connaissance et liberté (FOKAL), en collaboration avec la branche haïtienne du conseil international des monuments et des sites. D'autres activités seront également organisées à Jacmel et à Sans-Souci (Milot), du vendredi 21 au dimanche 23 septembre 2012.

La journée de mobilisation du 29 septembre, s'adressera tout particulièrement aux jeunes, en vue de créer, très tôt, chez eux, de l'intérêt pour le patrimoine, l'envie de le protéger et de le valoriser.

Pour plus de détails, lire <http://www.alterpresse.org/spip.php?article13433>.